

Colloque 2026 du CIBE

Appel à Innovations bois-énergie

Cahier des charges



COLLOQUE

28-29 Octobre
2026



APPEL À CANDIDATURES

Contexte

Dans un contexte d'accélération de la transition énergétique, la France renforce ses ambitions pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. La publication de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE 3) réaffirme le rôle central de la chaleur renouvelable, alors même que ce secteur, qui représente près de 42 % de la consommation d'énergie, dépend encore majoritairement des énergies fossiles. Réduire cette dépendance constitue un enjeu à la fois climatique et de souveraineté énergétique.

Dans ce cadre, le bois-énergie s'impose comme un levier incontournable. Première source d'énergie renouvelable en France, il représente à lui seul une part majoritaire (58%) de la chaleur renouvelable produite. Ressource locale, pilotable et compétitive, il contribue à la résilience des territoires, à la maîtrise des coûts énergétiques et au développement d'emplois non délocalisables. Fort d'un parc de plusieurs milliers d'installations collectives et industrielles (8500 installations recensées en 2025), le bois-énergie a démontré sa maturité et sa capacité à répondre aux enjeux actuels.

Depuis 20 ans, le Comité Interprofessionnel du Bois Énergie (CIBE) accompagne cette structuration et professionnalisation, en diffusant les bonnes pratiques et en apportant une expertise technique reconnue. À l'occasion de cet anniversaire, le CIBE organise les 28 et 29 octobre 2026 à Dijon une édition exceptionnelle de son colloque.

Cet événement sera l'occasion de valoriser les innovations portées par les acteurs de la filière sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la ressource à la production d'énergie. Il constituera également un espace privilégié d'échanges entre professionnels, au service d'une filière désormais mature, mobilisée pour atteindre les objectifs de décarbonation et de souveraineté fixés par la PPE.

1. Déroulement du colloque

- Matinée avec pause intermédiaire
 - **Interventions d'experts et d'institutionnels** sur les voies d'amélioration de la filière bois-énergie & ses perspectives de développement.
 - **"10 minutes pour convaincre"** : présentations par les fabricants et fournisseurs sélectionnés par le CIBE de solutions techniques innovantes programmés pour favoriser les connexions avec les sujets des conférences
- Pause déjeuner :
 - **"Mini-salon"** : une dizaine de stands autour du buffet-déjeuner pour présenter des matériels, produits, systèmes ou services sélectionnés par le CIBE
- Après-midi :
 - Poursuite des conférences
 - **"10 minutes pour convaincre"** : présentations par les fabricants et fournisseurs sélectionnés par le CIBE de solutions techniques innovantes programmés pour favoriser les connexions avec les sujets des conférences

2. Participation

Votre participation peut prendre deux formes :

- **Option « Pupitre »**
"10 minutes pour convaincre" : Présentation orale de vos produits à l'aide d'un support, PowerPoint ou autre, au pupitre (pendant 10 min maximum).
- **Option « Stand »**
"Mini-salon" : Mise à disposition d'un stand pour présenter vos matériels, produits, et/ou votre documentation sur la table qui sera mise à votre disposition dans la salle d'exposition, où se tiendra le déjeuner-buffet. Vous aurez également la possibilité d'installer un kakémono de présentation de votre structure ou de votre technologie.

Récapitulatif et tarifs des options

Options	Nombre d'entrées incluses	Stand	Pupitre	Votre logo sur le programme	Tarif, net de taxes
Complète	3	Oui	Oui	Oui	1 300 €
Pupitre	2	Non	Oui	Oui	750 €
Stand	2	Oui	Non	Oui	750 €

3. Options « Complète » et « Pupitre » : déroulement de votre intervention

Afin que chacun puisse s'exprimer de manière équitable lors des présentations au pupitre, le temps de parole est minutieusement contrôlé. Chaque entreprise dispose **d'exactly 10 minutes** pour présenter sa technologie, ses produits, ses réalisations et son retour d'expériences. Ce sont les fameuses **"10 minutes pour convaincre"**. Vous avez libre choix concernant le mode d'intervention : discours, présentation d'un diaporama, commentaires de photos, présentation d'une petite vidéo, etc. Les seules consignes sont : **10 minutes chronométrées au pupitre avec 1 intervenant (voire 2 maximum)**.

L'ordre de passage entre les interventions est en lien avec les conférences et tiré au sort en cas de convergences des thématiques.

Selon le principe du colloque, **le contenu doit porter essentiellement sur les aspects techniques** : contenu innovant, caractéristiques de vos produits ou systèmes, méthode de fabrication, matériaux utilisés, performances, évolution dans le temps, évolutions des coûts, aspects écoconception et recyclage de vos produits, etc. Réservez les messages commerciaux pour les échanges bilatéraux sur les stands ou lors des pauses.

4. Candidature

Pour postuler et proposer votre participation à ce colloque, transmettez votre candidature par mail à l.roubligue@cibe.fr en indiquant :

- L'option de participation souhaitée
- Votre projet de thème d'intervention et la fiche technique des matériels, produits ou systèmes que vous souhaitez présenter **afin qu'ils soient examinés par le CIBE selon les critères de sélection ci-dessous**

Les candidatures sont à déposer **au plus tard le 27 mai 2026** (date de clôture de notre appel à innovations). Au-delà de cette date, veuillez prendre contact avec l'équipe du CIBE.

Pour toutes précisions, contactez Léa ROUBLIQUE, responsable de projets au CIBE : 06 71 36 21 93 - l.roubligue@cibe.fr

5. Critères de sélection

Le nombre de présentations au pupitre est limité à 9. Les organisateurs feront une sélection parmi les candidatures en fonction des critères suivants :

- Caractère innovant de la solution présentée
- Illustration concrète d'une solution technologique opérationnelle
- Nombre de matériels/systèmes/services similaires postulant pour éviter le risque de redondance
- Adhésion à jour au CIBE (*N.B.* : si vous souhaitez adhérer à cette occasion, **le tarif de l'adhésion n'est pas inclus dans les frais de participation au colloque** ; si vous êtes sélectionné, vous devrez [nous retourner un bulletin d'adhésion](#) rempli et vous recevrez en retour une facture d'adhésion)